



du samedi 4 au vendredi 10 octobre 2025

Séjour Tourisme et Randonnée Découverte de la Côte d'Opale

Comité co-organisateur :

FFRandonnée AIN

Extension de l'Immatriculation

Tourisme Fédérale

n° IM075100382



FICHE DESCRIPTIVE DU SEJOUR

Destination : STELLA PLAGES (Pas de Calais)

Hébergement : Village Vacances « **STELLA MARIS** » (Classement 3 *** CAP FRANCE)

Adresse: 376, rue Baillarquet 62780 STELLA PLAGES

Durée : 7 jours / 6 nuits au prix de : **770 €** Ce tarif sera revu (à la baisse) suivant le nombre d'inscrits. Le solde du règlement se fera au cours du séjour.

Ce prix comprend :

- Le transport en autocar de Tourisme aller-retour et déplacements sur les départs de randonnées.
- L'hébergement . Chambres de 2 personnes équipées de sanitaires (douche, lavabo, wc). Possibilité de chambre individuelle selon disponibilités avec supplément.
- Draps et linge de toilette fournis.
- Les repas en pension complète du diner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour, vin compris, panier repas le midi.
- Le ménage de fin de séjour. La taxe de séjour. La contribution Immatriculation Tourisme.
- L'accompagnement de randonnées par des accompagnateurs locaux .
- Cocktail de bienvenue et soirées animées.

Ce prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles. Les éventuelles visites avec entrées payantes.
- L'assurance annulation facultative au tarif de 29 €.

Séjour « La Côte d'Opale »

Projet de programme

Samedi : départ de Péronnas. L'horaire sera fixé plus tard. Environ 700 km. Arrivée en fin de journée. Prévoir pique-nique de midi.

Dimanche : repos du conducteur, randonnée sur le sentier des dunes à partir de l'hébergement.

Lundi au jeudi : randonnées ou visites, adaptables selon les marées.

- traversée à pied de la baie de Somme accompagnée par un guide local
 - randonnée au parc de Marquenterre
 - visite de Saint-Valéry-sur-Somme
 - Randonnée Berck - Le Touquet
 - Visite de la ville d'Amiens guidée par l'Office de Tourisme
 - Randonnée les Hortillonnages à Amiens
- Ce programme est donné à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié si nécessaire.

Vendredi : Retour.

Deux groupes seront organisés (tous marcheurs).
Pas de difficultés, le terrain est relativement plat.

Nombre minimum : 32 Nombre maximum : 39 (selon possibilités de l'hébergement).

Prévoir : Licence FFRandonnée IRA ou FRA 2024 - 2025 - Carte d'identité -
Sac à dos - Chaussures de randonnée - bâtons -
vieilles baskets pour traversée de la baie de Somme.
gourdes et thermos, pas ou peu de distribution d'eau en bouteille avec pique-nique.
Boîtes pour pique-nique.
Vêtements adaptés à la randonnée. Pharmacie personnelle ...
Une réunion d'information sera organisée début septembre.

CONDITIONS d'inscription : lien formulaire sur mail de cet envoi ou sur site web.

Ou par téléphone 06 98 68 00 40 ou par mail : peronnas.rando@gmail.com

Un bulletin d'inscription sera envoyé et devra être retourné avec l'acompte prévu, par 5 chèques bancaires à l'ordre de PERONNAS RANDO, par carte bancaire ou par virement selon les conditions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Chèques vacances acceptés.

Une assurance annulation et interruption de séjour est proposée au tarif de 29 €.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- frais d'annulation retenus (peuvent être pris en charge par l'assurance, si souscrite) :
- Frais fixes : 10 €
- Annulation avant le 31/03/25 : 150 €
- Entre le 01/04/25 et le 30/06/25 : 400 €
- Après le 30/06/25 : 700 €